



Ville de Durbuy  
Basse Cour 13  
B-6940 Barvaux s/O.  
086/21.98.11 Fax : 086/21.98.38  
www.durbuy.be

---

# *La Ville de Durbuy engage :*

*Un agent constatateur (H/F/X/) pour la Ville*

*Contrat de remplacement - Temps plein*

---

## Descriptions de la fonction.

---

L'agent constatateur environnement lutte contre la délinquance environnementale, il est chargé de chercher, constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement sur le territoire communal. Dans la liste des infractions qu'il peut verbaliser, on retrouve notamment : les dépôts de déchets, les jets de mégots, canettes, les déjections canines, les incinérations de déchets ménagers, le bien-être animal, etc. Il exerce un contrôle du respect des réglementations en vigueur sur le territoire communal. Il est en charge des dossiers de sanctions administratives communales ainsi que de la constitution des dossiers et du suivi de ceux-ci, avec l'aide et supervision la hiérarchie. Il contribue de cette façon à la mise en pratique des décisions des autorités. L'agent travaille en étroite collaboration avec la Zone Police, le cabinet du Bourgmestre et le Directeur général de la Ville. L'agent est également en contact avec le Procureur du Roi, l'agent sanctionnateur provincial, avec différents services de la Ville.

## Tâches

---

- Il/elle cherche, constate, poursuit et réprime les infractions sur le territoire communal :
- Infractions en matière d'environnement (les dépôts de déchets, les jets de mégots, canettes, les déjections canines, les incinérations de déchets ménagers,) ;
- Infraction contre le bien-être animal ;
- Infraction contre le permis d'environnement, le Code de l'environnement ;
- Il/elle gère son énergie dans ses interventions afin qu'elles restent modérées tout en exerçant un impact convaincant envers les contrevenants,
- Il/elle investigue sur les faits et représente l'autorité de l'administration sur le terrain ainsi que le relais auprès du Fonctionnaire sanctionnateur.
- Sensibiliser les citoyens au respect des dispositions des règlements communaux.
- Rédiger les constats administratifs afférents et les transmettre dans les délais impartis à l'autorité.
- Participer à l'éventuelle mise en place de plans d'actions en vue de lutter contre les incivilités.
- Suivre les infractions en collaboration, le cas échéant, avec le fonctionnaire sanctionnateur, l'autorité communale, le procureur et la police.
- Instruire les dossiers d'infractions (constitution, traitement et suivi des dossiers).
- Rappeler à l'ordre, une personne adoptant un comportement inapproprié et non

conforme au règlement de police ou communal dans l'espace public.

- Signaler les infractions constatées dans l'espace public.
  - Signaler les problèmes d'environnement constatés sur le terrain.
  - Signaler les problèmes rencontrés sur le terrain aux services compétents de l'administration.
  - Informer les propriétaires, occupants d'immeubles de leurs obligations relatives au règlement général de police.
  - Rédiger les constats et réaliser l'ensemble du suivi administratif dans ses matières.
  - Canaliser son énergie face aux interlocuteurs agressifs (se défendre dans le respect des techniques apprises).
  - Convaincre, les personnes interpellées, de respecter l'injonction lors de constats d'infractions sur le terrain.
  - Repérer les zones faisant l'objet de dégradations, de sabotage...
  - Représenter l'autorité de l'administration pour les faits relatifs aux infractions aux règlements et ordonnances communaux.
  - ...
- 

## Profil recherché

---

### **Connaissances techniques :**

- Connaît l'Institution Communale ;
- Disposer d'une attestation de réussite de la formation d'agent constatateur environnement;
- Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement, et plus spécifiquement dans l'application de la législation environnementale est un atout
- Maîtrise les connaissances théoriques et pratiques liées à sa fonction ;
- Utilise couramment les outils informatiques (traitement de texte, gestion de projet et de communication)
- Disposer d'une excellente orthographe et d'une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse
- Disposer de connaissances liées aux différentes réglementations en matière d'environnement.
- Maîtriser la partie VIII du livre Ier du Code de l'environnement relative à la recherche, la constatation, la poursuite, la répression et les mesures de réparation des infractions en matière d'environnement entrée en vigueur le 6 février 2009 et modifiée par les décrets du 6 mai 2019 et du 24 novembre 2021 relatifs à la délinquance environnementale

### **Compétences comportementales génériques :**

- Veille à la qualité de son travail (degré d'achèvement, précision, rigueur...) ;
- Fait preuve d'efficacité dans la réalisation de son travail (atteinte des objectifs et respect des délais donnés) ;
- Fait preuve de politesse et de respect à l'égard de ses collègues et des citoyens (civilité) ;
- Fait preuve de déontologie, de réserve la plus absolue quant aux informations auxquelles il a accès, de loyauté et respecte les réglementations ;
- Prend des initiatives pour réaliser les tâches demandées (dans les limites de sa fonction et des responsabilités qui lui sont confiées) ;
- S'investit dans sa fonction en veillant à maintenir un niveau de performance ;
- Écoute, consulte ses collègues et communique de manière proactive ;
- Collabore avec ses collègues et contribue au maintien d'un climat de travail agréable ;

### **Compétences comportementales spécifiques :**

- Communiquer aisément à l'oral et à l'écrit ;
- Faire preuve de persévérance et de dynamisme dans son travail.
- Participer aux formations et réunions nécessaires à l'exercice de sa fonction ;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans son travail.
- Communiquer de façon aisée avec ses collègues et sa hiérarchie.
- Transmettre correctement les différentes informations.
- Lire, comprendre et appliquer les consignes de sécurité ;
- Avoir le sens du service public et de ses contraintes.

### **Conditions d'engagement**

---

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge daté de moins de 2 mois (**mod 595** -avant la date de l'examen) ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécifique de type court (bachelier/graduat (B1)) en lien avec la fonction ; diplôme de l'enseignement supérieur de type court (bachelier/graduat (D6)) ; diplôme de l'enseignement secondaire supérieure (CESS).
- Disposer d'une attestation de réussite de la formation d'agent constatateur environnement;
- Disposer du permis B et d'une voiture ;
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Réussir une épreuve de sélection.

### **Atouts :**

- Une expérience professionnelle dans le domaine ;
- Disposer de l'attestation de réussite de la formation d'agent constatateur stationnement;

### **Régime et conditions de travail**

---

#### **Régime de travail :**

Temps plein (38h00 /semaine)

#### **Horaire :**

Horaire fixe : L'horaire est aménagé en fonction des conditions de l'ouverture des écoles pendant et hors des temps scolaires.

#### **Type :**

## Contrat de remplacement

### Horaire :

Horaire flottant en semaine

Les prestations journalières s'effectuent selon le système d'horaire flottant entre 7h00 et 19h00.

Plages fixes obligatoires (9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00).

Plages variables (7h00 à 9h00 ; 12h00 à 14h00 et 16h00 à 19h00).

### Salaires :

Niveau D4 ou D6 ou B1 ; ancienneté valorisable

Si Etude supérieur de type court spécifique à la fonction : Echelle de départ : B1 – barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

*Exemples :*

- *salair brut annuel sans ancienneté - temps plein :*  
18.026,82€ non indexé (index actuel : 2.1647) soit 3.251,89 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)
- *salair brut annuel 3 ans d'ancienneté - temps plein :*  
19.227,78€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 3.468,53 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)
- *salair brut annuel 6 ans d'ancienneté - temps plein :*  
20.129,13€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 3.631,13 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

Si Etude supérieure de type court: Echelle de départ : D6 – barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

*Exemples :*

- *salair brut annuel sans ancienneté - temps plein:*  
16.174,07€ non indexé (index actuel : 2.1647) soit 2.917,67 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)
- *salair brut annuel 3 ans d'ancienneté - temps plein:*  
18.202,10€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 3.283,51 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)
- *salair brut annuel 6 ans d'ancienneté - temps plein:*  
19.253,69€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 3.473,20 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

Si CESS - Echelle de départ : D4 – barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

*Exemples :*

- *salair brut annuel sans ancienneté - temps plein:*  
15.172,57€ non indexé (index actuel : 2.1647) soit 2.736,95 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

- *salaire brut annuel 3 ans d'ancienneté - temps plein:*  
15.961,24€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2879,27 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)
- *salaire brut annuel 6 ans d'ancienneté - temps plein:*  
17.238,13€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 3.109,61 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

## Avantages

---

- 26 jours de congé annuel.
- Chèques repas.
- Second pilier de pension.
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC).
- Allocation de fin d'année.
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics.
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

## Epreuve de sélection

---

Une épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%.

## Modalités de candidature

---

Postuler par recommandé ou déposé auprès du Directeur général, contre accusé de réception **pour le 23 aout 2026** (date de la poste faisant foi) :

Ville de DURBUY  
Monsieur le Directeur général  
Basse Cour, 13  
6940 DURBUY

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

1. **Curriculum Vitae ;**
2. **Lettre de motivation,**
3. Copie du diplôme et, le cas échéant, documents permettant de justifier les années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.
4. Extrait du casier judiciaire vierge daté de moins de 2 mois (**modèle 596 al 2**)

Dépôt des candidatures **pour le 23 aout 2026**

Tout renseignement peut être obtenu auprès du service du personnel, au 086/219.837